

## Les subsides

Il y a quelques jours, je me suis entretenu avec un groupe d'habitants du sud de l'Alberta qui assistaient à une foire agricole. Ils m'ont précisé que cette annonce avait fait disparaître tout l'enthousiasme suscité par cette occasion qui aurait été normalement des plus heureuses. A la suite de cette baisse de 20 p. 100, le prix, qui était de 130 \$ la tonne l'année dernière, tombera à environ 105 \$ la tonne ou si vous préférez il passera de 3 \$ le boisseau à 2,40 \$ ou 2,50 \$ le boisseau cette année. Pour replacer les choses dans leur contexte, il faut se rappeler qu'il y a trois ans, au cours de la campagne agricole de 1984-1985, le prix du blé des catégories n<sup>os</sup> 1 et 2 s'élevait à 170 \$ la tonne. Ainsi, il ne faut pas beaucoup d'imagination pour comprendre les répercussions dévastatrices qu'une baisse de ce genre aura.

Je voudrais vous citer un passage tiré d'un article paru dans le numéro du 5 mars du *Leader-Post* de Regina et selon lequel, M. John Morriss, porte-parole de la Commission canadienne du blé, aurait déclaré ceci:

La situation devient vraiment grave. C'est la survie économique des agriculteurs qui est en jeu, et on en vient à se demander s'il vaut la peine que les agriculteurs ensèment leurs champs.

J'aimerais également citer les propos qu'a tenus Doug Livingstone, du Syndicat du blé de l'Alberta, et qu'a rapportés le *Herald* de Calgary dans son numéro du 5 mars:

Le président du Syndicat du blé de l'Alberta a déclaré mercredi que toute réduction marquée des paiements initiaux versés aux agriculteurs pour leur grain entraînerait une nouvelle détérioration de la situation déjà «alarmante» avec laquelle le milieu rural albertain est au prise.

Doug Livingstone a déclaré qu'il avait bien l'impression que 25 p. 100 des quelque 50 000 agriculteurs de l'Alberta sont déjà insolvables par suite des prix actuels désespérément bas.

Dans son numéro du 5 mars le *Leader Post* de Regina titrait: «La majorité des agriculteurs dans l'incapacité de s'y retrouver».

Par ailleurs, le 6 mars, l'éditorialiste du *Star Phoenix* de Saskatoon remarquait:

Mais John Wise, le ministre de l'Agriculture, déclare aux agriculteurs qu'ils ne doivent pas compter sur un autre paiement d'appoint, et se fonder uniquement sur le marché pour décider quelles céréales planter au printemps. Pourtant, les agriculteurs méritent que le gouvernement s'engage fermement à continuer de les aider en leur garantissant notamment un prix minimum qui soit supérieur au cours mondial prévu.

Pour bien situer les choses dans leur contexte, je dirai que nos agriculteurs l'année dernière ont touché 3,48 \$ le boisseau, grâce au prix du marché et au programme céréalier canadien. Cette année, si les prix baissent de 20 p. 100, ils ne toucheront plus que 2,50 \$ le boisseau. Les agriculteurs américains peuvent compter toucher environ 6 \$ le boisseau et ceux de la Communauté économique européenne environ 8 \$ le boisseau pour leur blé de première qualité. Nos agriculteurs sont manifestement dans une situation désespérée, ne sachant pas comment survivre ni quoi planter cette année, car ils ignorent quel sera le prix initial et combien le gouvernement leur verserait, si jamais il décidait de leur venir en aide. Voilà pourquoi la première partie de ma motion que la Chambre va débattre aujourd'hui demande simplement au gouvernement de veiller à ce que les recettes provenant des céréales récoltées durant la nouvelle campagne agricole correspondent au moins à celles qui ont été réalisées durant la campagne de 1986-1987.

En second lieu, il serait fort utile que le gouvernement s'engage à geler le tarif-marchandises pour les céréales, c'est-à-dire la quote-part de l'agriculteur. L'an dernier le ministre

des Transports avait enjoint à l'Office du transport du grain de réduire son évaluation de quelques 31,5 millions de tonnes à 27 ou 29 millions de tonnes. De fait, l'Office l'a réduite à 28,5 millions de tonnes ce qui a entraîné effectivement un gel du tarif-marchandises. Malheureusement, le volume expédié est évalué pour la présente campagne à environ 31,5 millions de tonnes. Cela signifie que le surplus d'environ 70 millions de dollars prévu au compte a été utilisé, car les estimations étaient à peu près analogues ou légèrement supérieures à celles que l'Office du transport du grain avait d'abord fournies au ministre. Durant la prochaine campagne agricole, on estime que le volume atteindra près de 32 millions de tonnes. Cela entraînera une majoration des frais réclamés aux agriculteurs pour expédier leurs céréales d'environ 6 \$ à 9 \$ la tonne, soit une majoration de 50 p. 100. Assurément si nous étalons cette majoration sur 33 millions de tonnes de céréales, le coût accru réclamé aux agriculteurs sera de l'ordre de 100 millions de dollars. Cette dépense supplémentaire est vraiment lourde à supporter pour les agriculteurs en raison de la chute des prix des céréales et l'absence de garantie à cette étape-ci. J'espère donc que le ministre sera en mesure d'annoncer cet après-midi qu'il gèlera le tarif-marchandises pour les céréales. Le ministre des Transports s'est donné beaucoup de mal l'an dernier pour faire en sorte que le premier ministre (M. Mulroney) puisse annoncer que les tarifs-marchandises céréaliers avaient été gelés avant de prendre l'avion pour se rendre au sommet du Japon. Il devrait bien pouvoir annoncer cela aujourd'hui également.

A la fin de l'été dernier le CN a fini par fournir les chiffres des frais d'exploitation de ses services de manutention du grain. Ce qu'il a fourni comme chiffres estimatifs des frais de manutention du grain au titre de la subvention du Pas du Nid-de-Corbeau était supérieur d'environ 25 millions à ce qui avait d'abord été estimé. L'Office du transport du grain a recommandé que la subvention du Nid-de-Corbeau soit portée de 658 à 683 millions de dollars. J'espère bien que le gouvernement va donner suite à cette recommandation qui a été faite l'automne dernier.

La deuxième partie de ma motion d'aujourd'hui concerne le coût des intrants car il est important je pense que nous survivions aux guerres de prix en cours—il faut comprimer les frais et fournir de l'aide au sommet, au moins à un niveau qui permette à nos agriculteurs de survivre dans la plus difficile et la plus épouvantable des situations agricoles à survenir depuis les années 30. Il y a plusieurs façons de faire baisser le coût des intrants. Parmi les façons d'y arriver, celle qui je pense a paru la plus prometteuse au comité de l'agriculture, qui y consacre une étude, c'est de modifier le coût des produits chimiques agricoles. Le comité a entendu un groupe appelé *Manitoba North Dakota Zero Tillage Group*. Il nous a dit que le prix moyen de quatre pesticides non brevetés s'établit à environ 2,91 \$ la livre, alors que ceux qui sont brevetés se vendent environ 30,56 \$ la livre. Cela signifie que le prix payé au Canada pour l'herbicide Roundup qui est généralement utilisé pour détruire les mauvaises herbes et pour réduire les labours est presque le double du prix payé en Australie. Il me semble que c'est un des domaines où le gouvernement pourrait agir pour réduire le prix des intrants agricoles. C'est une façon